



ASSOCIATION HUMANITAIRE “D’une famille à l’autre”
Régie selon la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Cher(e) Adhérent(e),

L’association « d’Une Famille à l’Autre » a le plaisir de vous inviter à son **Assemblée Générale Ordinaire**. Elle se déroulera le :

Samedi 23 juillet 2022 à 15h00

**Salle des associations « Maison des jardins »
11, Rue de Lattre de Tassigny à Brétignolles-sur-Mer
(face à la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire de Brétignolles sur mer)**

A l’ordre du jour :

- Accueil des participants
- Rapport d’Activités 2021
- Rapport Financier 2021
- Demande de reconnaissance de Ptea Clara comme « association à but exclusif d’assistance et de bienfaisance »
- Modification des statuts
- Êtes-vous d'accord pour d'une antenne de l'association dans le Lot-et-Garonne
- Election du tiers sortant
- Verre de l'amitié en fin d'AG

Si vous ne pouvez pas assister à l’assemblée générale, vous pouvez confier votre pouvoir à l'adhérent de votre choix ou nous le retourner scanné par courriel à : ptea-clara@hotmail.fr .

Nous vous remercions par avance pour votre soutien. En ces temps d’incertitudes et de préoccupations, cela représente pour notre association une marque d’encouragement et de soutien primordial pour la poursuite de nos actions.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers adhérents, en l’assurance de nos sentiments dévoués et les meilleurs.

La Présidente
Sandra Rousseau

POUVOIR

Je soussigné (NOM et prénom) :

Membre de l’association « d’Une Famille à l’Autre », à jour de ma cotisation 2021, donne pouvoir à (Nom et prénom) :

Membre de l’association, à jour de sa cotisation 2021, pour me représenter et participer en mon nom à tous les votes et délibérations qui auront lieu au cours de l’Assemblée générale ordinaire de l’association « d’Une Famille à l’Autre », (UFA), laquelle a été fixée au 23 juillet 2022 à Brétignolles sur mer (Maison des jardins) à 15h00.

Lu et approuvé - Bon pour pouvoir - Nom, prénom et signature